Arrêté ministériel n° 81-100 du 10 mars 1981 fixant la liste des produits que les pharmaciens peuvent vendre dans leur officine

Type Texte réglementaire

Nature Arrêté ministériel

Date du texte 10 mars 1981

Publication <u>Journal de Monaco du 27 mars 1981</u>^[1 p.2]

État Texte abrogé

Thématiques Vente ; Santé publique - Général

Lien vers le document : https://legimonaco.mc/tnc/arrete-ministeriel/1981/03-10-81-100@1991.07.03



Notes

Liens

- 1. Journal de Monaco du 27 mars 1981
 - ^ [p.1] https://journaldemonaco.gouv.mc/Journaux/1981/Journal-6444